



Neuf- balcon non étanché sans pente ??

Par **Xoum**, le **14/04/2009** à **11:55**

Bonjour,

nous avons un problème technique avec notre balcon.

Il s'agit d'un appartement neuf (livré fin 2008) sur lequel nous avons apporté des réserves lors de la réception, sur le balcon, notamment.

il s'agit d'un balcon filant, couvrant le balcon de l'étage de dessous (nous sommes au dernier étage).

Le problème : il a été réalisé sans pente et avec des ruptures importantes de planéité (supérieures à la tolérance admise) >> ce qui engendre des flashes importants, parfois c'est un peu la pataugeoire.

Il n'y a pas de revêtement scellé, et apparemment ils ont appliqué un revêtement dit "anti-poussière" (dixit notice descriptive) ... donc ce ne serait pas un SEL.

Après qq recherches, nous avons constaté qu'ils nous auraient dû une pente de 1,5cm/m dans le cas d'un revêtement scellé et de 1cm/m dans le cas d'un SEL ... mais c'est difficile de trouver qq chose de clair pour les balcons non étanchés.

Ils devraient intervenir cette semaine pour la planéité mais n'ont pas l'intention de faire de pente : je trouve délirant de se retrouver avec un balcon non seulement non étanché (quelle DTU rend cela possible?) mais en plus sans pente (Quelle DTU? la 20.12?). Surtout un balcon couvrant (une DTU ou une norme qui en parle??).

Merci de me donner des infos que nous puissions opposer à l'architecte pour son intervention.